

R BINET *Dji*

REVUE TRIMESTRIELLE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 27 AVRIL - JUIN 2023

RENFORCEMENT DES CAPACITÉ DE PRODUCTION DE L'EAU



La SOMAGEP-SA fait le pari des Stations Compactes de Potabilisation

RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT ISO 9001: 2015



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE
Quand la SOMAGEP-SA offre des paniers ramadan à ses clients « Bon payeur » !



LA SOMAGEP-SA GARDE ESPOIR !

SOMMAIRE

P 3-7 Renforcement des capacités de production de l'eau

P 8 Le Directeur Régional Agence de Sikasso partage son expérience

P 9 Le Directeur Régional de Sikasso émet des réserves

P 10 Renouvellement du Certificat iso 9001: 2015

P 12-13 Responsabilité sociétale d'entreprise

P 14 Gestion de la retraite à la SOMAGEP-SA

P 15 Système de management qualité à la SOMAGEP-SA

P 17-18 Sport

Equipe de Réalisation

DIRECTEUR DE PUBLICATION: Dramane COULIBALY

REDACTEUR EN CHEF: Abdoul karim KONE

COORDINATEUR: Alpha Macki DIAKITE

TIRAGE: 500

Conception & Impression: Sitan Imprim



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE PRODUCTION DE L'EAU

La SOMAGEP-SA fait le pari des Stations Compactes de Potabilisation

Le 19 avril 2023 fut une journée de visite de terrain pour le Ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau. 1ère étape, station de reprise de Faladiè. Ici, une 2ème pompe a été installée pour non seulement permettre de sécuriser davantage les installations mais aussi d'augmenter leur capacité qui passe d'1 millions 200 mille litres d'eau par jour à 2 millions 400 mille. Ensuite, le Ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré, accompagné par son homologue du Développement rural, s'est rendu sur le chantier de la Station Compacte de Potabilisation, dans la cour de l'IER à Sotuba.



C'est l'ancienne station de Magnambougou qui est ainsi transférée à Sotuba. Hormis les travaux de génie civil et la pose de la ligne électrique EDM, tout a été fait par les équipes de la SOMAGEP-SA qui ont réalisé d'importants travaux connexes.

Après la visite des installations, le Ministre Traoré s'est rendu dans quelques familles pour constater de visu la disponibilité de l'eau dans les robinets. Fatoumata SISSOKO, bénéficiaire : « Nous remercions Dieu. Nous n'avons pas de telle pression dans les robinets. Merci à la SOMAGEP-SA ».

Abdoulaye BAH, notable à SOTUBA, bénéficiaire « Les gens attendaient de l'eau du matin à 22h parfois. Ce n'est plus le cas maintenant ».

Tiguida Diakité Directrice commerciale et clientèle (DCC) : « A travers la mise de cette Station, la desserte en eau potable a été améliorée pour 6000 abonnés dont 20 Bornes Fontaines et 5700 particuliers. Aujourd'hui, je peux dire que nous avons de moins en moins de réclamations venant de nos abonnés »



Les grands chantiers de la SOMAGEP-SA vont au-delà de la capitale Bamako. A Koulikoro, la société produit en moyenne 5 364 m³ par jour variant en fonction des saisons, contre des besoins estimés à 6 400 m³, soit un déficit de 1 036 m³/j. Dans la cité du meguetan qui compte 4 275 abonnés, les travaux d'une station de 100 m³ / heure avance bien.



Selon le Directeur Régional de l'Agence SOMAGEP-SA de Koulikoro, Banga Ismaela Bah : « La ville de Koulikoro est difficilement approvisionnée en eau en période de pointe. A cause du relief très accidenté, nombreux sont les quartiers situés en altitude où l'approvisionnement est difficile. Il faut procéder le plus souvent aux manœuvres de vannes pour donner de l'eau potable dans les zones concernées. Ce projet, une fois terminée, mettra fin à ce problème. Toute la ville de Koulikoro sera satisfaite ».



A Ségou la production journalière moyenne est de 8 400 m³ qui varie en fonction des saisons, contre des besoins estimés à 9 530 m³, soit un déficit de 1 123 m³/j. La ville compte actuellement 7 380 abonnés et les travaux en cours concernent le prolongement de la conduite de refoulement en PVC 315. Une conduite primaire de 3,5 km qui refoule l'eau de Sébougou à Pelengana. En plus, une station compacte de 100 m³/heure est en construction à la station de traitement et de pompage de la ville.

Le Directeur Régional de l'Agence SOMAGEP-SA de Ségou, Kalifa Cissé, fait l'état de l'évolution des travaux : « Nous sommes en train de faire les travaux de construction des deux bâches de 50 m³, chacune, qui doivent recevoir l'eau traitée. Nous avons fait aussi la plate-forme qui doit recevoir la station de traitement qui est cours de confection en Europe. Les travaux doivent prendre fin au 30 juin dans les conditions normales. Nous sommes à un taux de couverture de

72% par rapport au besoin en eau de la ville de Ségou en période de pointe. A la fin des travaux, nous allons augmenter le taux de desserte à 86%. Il est prévu de poser un réseau de 7km qui va approvisionner directement le Château d'eau de Ségou qui a une capacité de 1000 m³. Après le plein du château, c'est toute la ville de Ségou qui

Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau Lamine Seydou TRAORE

« Ce travail que nous venons de voir est à mi-chemin. C'est une réception partielle. Nous ambitionnons de réaliser ici à SOTUBA, une Station Compacte de Potabilisation (SCP) de 24 000 m³ autrement dit une Station dont la capacité permettra de distribuer 24 millions de litres d'eau par jour aux populations de la commune I.

Pour soulager les populations, pendant la période de pointe de 2023, nous avons tenu à faire la réception partielle de l'ouvrage. Lequel fait 6 000 m³ ou 6 millions de litres d'eau par jour. Ce volume d'eau distribué permettra d'améliorer la desserte de l'eau pour prendre en charge 60 000 personnes supplémentaires.

Je remercie nos autorités de nous avoir fait confiance et surtout de nous avoir donné les moyens pour réaliser ses travaux. C'est encore le lieu de remercier le Ministère du Développement rural, à travers lui la Direction de l'IER pour avoir accepté que la SOMAGEP-SA puisse s'installer dans sa cour. En outre, je félicite les Directions Générales de la SOMAGEP-SA et de la SOMAPEP-SA pour la mise en valeur des sources locales.

Les travaux de construction de cette Station, il faut le rappeler, ont été réalisés entièrement par les équipes de la SOMAGEP-SA. Ce qui est extraordinaire, l'unité de Production réinstallée à SOTUBA a été récupérée à la suite de l'augmen-

tation de la Capacité de production de la Station de Pompage de Kabala. A une autre époque, on l'aurait abandonnée pour acheter une autre.

Ce qui fait que les travaux qui ont été réalisés, moins cher, tout au plus 850 millions de FCFA. Alors qu'en d'autres circonstances, ce sont des travaux qui coûteraient 3 milliards de F CFA. Sur les deux sites que nous venons de visiter, on peut estimer une économie réalisée de plus 2,5 milliards de F CFA.

Le Malien est travailleur à la base. Maintenant, qu'est-ce qui a souvent manqué? C'est le leadership. Aujourd'hui, nous nous félicitons d'avoir à la tête à la République un leadership qui permet aux gens d'exprimer leur potentialité, de sortir de leur réserve pour réaliser les



grands travaux. Le personnel de la SOMAGEP-SA vient de prouver que le changement de leadership aide toujours à faire avancer les choses dans le bon sens ».

va avoir de l'eau. Les baisses de pression dans les quartiers périphériques et celles constatées dans le centre-ville notamment Hamdallaye, Médine et Angoulême ainsi que le centre commercial seront corrigées ».

Quant aux centres de Bafoulabé et de Mahina, la production journalière moyenne est de 416 m³ qui varie aussi en fonction

des saisons, contre des besoins estimés à 1 390 m³, soit un déficit de 974 m³/j. Pour venir à bout du récurrent problème d'eau que connaît les 1 077 abonnés, une station compacte est en cours de réalisation dans la cité de la légende de Malisadio.



Les réalisations de Stations Compactes de Potabilisation dans ces différentes localités visent à faire face à la période de pointes de 2023 et 2024.

Conformément à la mise en œuvre du Programme d'Actions Urgentes du Gouvernement de la République du Mali, la société malienne Chaque jour, la SOMAGEP-SA fait chaque jour un peu plus dans le renforcement de sa capacité de production, l'extension et la réhabilitation de ses réseau de distribution pour faciliter davantage l'accès à l'eau potable des populations maliennes.

Le Directeur Général de la SOMAGEP-SA, Dramane COULIBALY

« Le Mali a eu une grande chance d'être traversé par deux grands fleuves notamment le Niger et le Sénégal et de façon gravitaire. Les deux cours d'eau traversent toutes les régions du Mali autour desquels les populations se sont installées. Nous avons constaté que ces ressources sont intarissables. Avant, on utilisait des forages lesquels sont plus faciles et rapides à réaliser. Cependant, nombreuses les contraintes liées à leurs exploitations. Il s'agit de la présence des minéraux dans

l'eau notamment le fer, le manganèse, le calcaire, etc.

En plus, les seuils de contamination sont très élevés par rapport à ceux des eaux de surface. Et, la quantité des eaux de surface est inestimable contrairement à celle des eaux des forages dont le débit varie constamment. L'eau du fleuve constitue, pour nous, la meilleure source d'approvisionnement des populations.

Aujourd'hui, notre satisfaction est grande à plusieurs que nous avons porte sur le transfert de compétence au niveau de la Société et la réalisation de ces travaux par rapport à cela est une grande satisfaction. C'est le lieu de remercier les plus hautes autorités d'avoir cru à notre vision, de nous avoir soutenus afin que nous puissions réaliser cela. La plus grande satisfaction, c'est d'avoir apporté de l'eau potable aux populations».



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE PRODUCTION DE L'EAU

Ils ont dit :

Chef de Département du Génie Civil, Modibo Traoré



« On a fait la conception de tout ce qui est hangar pour abriter l'unité, les plateformes et les bâches de stockage. Toutes les études ont été faites par la SOMAGEP-SA. L'entreprise exécute les travaux sous le contrôle des agents de la SOMAGEP-SA »

Directeur de la Maintenance Electromécanique, Salia Koné



« On a eu à faire la révision de l'ensemble des équipements de pompage, de traitement de l'eau. Au niveau électromécanique, les armoires de commandes ont été installées et leurs révisions ont été faites par nos équipes qui sont à la hauteur des travaux. Maintenant, nous donnons de l'eau avec une bonne pression »

Directeur de la Distribution, Ibrahima Guindo



« Nous avons posé un réseau de refoulement en PHD 315 sur une longueur de plus de 4km quittant la Station pour arriver à la RN 25, route de Koulikoro. Sur son tracé, nous avons raccordé les conduites majeures qui alimentent la zone de SOTUBA. Nous avons aussi posé certains organes de réseau pour faciliter l'exploitation. Nous avons également créé un secteur hydraulique pour pouvoir mieux maîtriser la consommation au niveau de la zone de SOTUBA.

Directeur de la Production, Mamadou Dembélé



« Nous avons contribué à l'installation et au réglage de tout ce qui est dispositif de traitement, la plomberie intérieure et la phase de traitement industriel de l'eau et de la production. La station a une capacité de production nominale de 6 millions de litres d'eau par jour

Préfet du Cercle de Bafoulabé, Chaka Souleymane



« Les forages que nous utilisons présentement ne nous donnent pas de l'eau en quantité suffisante en moins en Qualité. C'est de l'eau qu'on ne peut pas boire. Cela amène beaucoup de problèmes. Ça contient des minéraux nuisibles à la santé. Ce projet va nous permettre de sortir de ce risque d'être infecté par de l'eau non propre à la consommation »

1er adjoint au Maire Bafoulabé, Cheickna SISSOKO



« Dans ma famille je consomme les sachets d'eau qui ne sont même pas potables. On les achète à 400 F CFA. Ce qui est couteux pour nous. Avec l'eau du fleuve traitée et distribuée dans les robinets, les populations seront soulagées »

Maire de Mahina, Adama Bandiougou SISSOKO



« L'arrivée de cette station pour alimenter les deux communes Bafoulabé et Mahina sera un grand ouf de soulagement pour les populations. Nous disons bravo à la SOMAGEP-SA »

Sidi B Diallo, porte-parole des notabilités de Bafoulabé et Mahina



« Nous sommes aujourd'hui animés par un sentiment de fierté d'avoir à nos côtés la SOMAGEP-SA pour desservir en eau potable les populations de Bafoulabé et Mahina qui souffrent du manque d'eau potable ».

Le Président du Conseil d'Administration, Abdoulaye DIANE



« Le Conseil d'Administration de la SOMAGEP-SA ne ménagera aucun effort pour accompagner le Directeur Général et son équipe dans l'accomplissement de ces différentes missions. Nous pouvons dire que c'est la réussite, nous voulons une équipe qui gagne. Cette équipe est une équipe gagnante. On ne change pas une équipe qui gagne ! »



Passerelle Ségou



Reservoir Stockage Ségou

APRES LES FELICITATIONS DE LA DIRECTION GENERALE POUR L'AMELIORATION DU TAUX RENDEMENT DU RESEAU

Le Directeur Régional Agence de Sikasso partage son expérience

La Direction Générale s'est assignée, d'ici à fin 2023, l'objectif suivant: «l'amélioration du taux du rendement à 5% ». Cet objectif décliné à toutes les Directions Centrales fait l'objet d'un traitement à tous les niveaux de l'échelle de la SOMAGEP-SA. Ainsi, la Direction Régionale/ Agence de Sikasso vient-elle de s'illustrer par un résultat très positif estimé à 80%, son nouveau taux de rendement. La Direction Générale a félicité la Direction Régionale/Agence de Sikasso. Laquelle, à travers son premier responsable Soumaila DIARRA, a partagé son expérience dans l'interview ci-dessous.



Robinet Dji: Quel est votre sentiment en recevant cette lettre de félicitations de la Direction Générale ?

S. Diarra: Tout d'abord, je dédie cette lettre de félicitations à l'ensemble des agents de la Direction Régionale/Agence de Sikasso, à toutes les Directions qui ne ménagent aucun effort pour nous appuyer et nous accompagner. Un sentiment de mission accomplie avec humilité.

Mais aussi un sentiment de crainte à pouvoir maintenir haut cette tendance (compte tenu de certains facteurs indépendants de notre volonté).

Parlez-nous de votre stratégie qui a abouti à ce résultat ?

C'est la conjugaison de plusieurs efforts qui ont abouti à ce résultat. De l'année dernière à maintenant, conformément au plan d'actions de la DD, nous avons changé plus trois mille compteurs vétustes. Grâce au soutien et à l'appui constant de la DCC, nombreuses sont nos préoccupations qui ont été prises en charge.

En outre, il convient de citer les stratégies suivantes: une équipe de la distribution disponible à toute heure pour la réparation des fuites, le remplacement immédiat de tous les compteurs bloqués ou défectueux signalés, des écoutes pour la recherche des fuites (réparation simultanée) avec deux cannes disponibles.

Pendant la relève, nous avons travaillé à réduire le minimum que possible les PF pour augmenter la vente. Après la relève, les facturiers passent sur le terrain pour faire un sondage.

Des descentes sur terrain de façon inopinée pour vérifier certains compteurs des gros consommateurs, des BF, AL (Opération anti-fraude), etc. sont organisées.

Quel est le message que vous adressez à vos collègues de la Direction Régionale de Sikasso ?

Le message que j'ai à l'endroit de mes collègues est de leur dire que nous devons retrousser les manches afin de maintenir haut les efforts en cours pour que nous soyons une référence en termes d'amélioration de rendement.

Avez-vous un appel à lancer à l'ensemble des Centres dans le cadre de l'amélioration du rendement du réseau ?

L'appel à lancer aux différents centres est que chacun doit savoir que le rendement reflète la santé de la structure car il est composé de production et de vente. La quantité d'eau produite si elle n'est pas vendue, elle doit rester dans les canalisations et dans les réservoirs. S'il n'y a pas de perte, le rendement sera toujours bon. Donc conjugons nos efforts pour réduire les pertes pour le plus grand bonheur de notre société.

POUR MAINTIENIR LE RENDEMENT DU RESEAU A SIKASSO

Le Directeur Régional de Sikasso émet des réserves ... !

A travers la conjugaison des efforts de son personnel, la Direction Régionale/ Agence de Sikasso, elle a placé la barre très haut avec un taux de rendement estimé à 80%. Une prouesse qui a valu au Directeur Régional, une lettre de félicitation de la Direction Générale. Ainsi, pour maintenir longtemps le flambeau, Soumaila Diarra pense qu'il faut des mesures supplémentaires pour éviter toute surprise désagréable.

parmi les actions à prioriser, le Directeur Régional propose un approvisionnement correct des matériels d'entretiens et de branchements. Toujours à la recherche de solution, M. Diarra de souligner qu'il est souhaitable, surtout de mettre en place un mécanisme pour s'approvisionner localement en matériels nécessaires afin d'éviter toute rupture de stocks.

Quant à la gestion des fuites d'eau, elle est signalée par personne interposées, à travers des appels téléphoniques. La Direction Régionale exprime aussi un besoin pressant de moyen roulant et un manque d'effectif pour atteindre ses objectifs.

Par ailleurs, pour régler définitivement le manque d'eau potable dans la ville de Sikasso et ses environnants, il faut, vivement, la dynamisation du projet de Finkolo, qui va combler le déficit actuel estimé à 140m³ par jour.

Parmi les quartiers déficitaires en eau, il faut citer, Hamdallaye, Lafiabougou, Médine, les logements sociaux, la Zone aéroportuaire.

Avec ces 17 000 abonnés, l'offre est supérieure à la demande d'où l'urgence d'accélérer le projet de Finkolo.



RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT ISO 9001: 2015

La SOMAGEP-SA garde espoir !

Du 05 au 09 juin 2023, des auditeurs d'AFAQ/afnor ont passé en revue les processus des Directions Production, Approvisionnements et Logistique, Ressources Humaines ainsi que Commerciale et Clientèle, entre autres. Ces activités, qui se sont déroulées convenablement à la satisfaction des parties prenantes, se situent dans le cadre du renouvellement de la certification ISO 9001: 2015 de la SOMAGEP-SA. Au cours de la cérémonie de restitution des travaux, les propos des auditeurs indiquent clairement que la certification de la SOMAGEP-SA a mille chances d'être renouvelée

« Partout où nous sommes passés, les pilotes nous ont fourni des informations nécessaires dans la transparence. Ils nous ont permis de réaliser notre mission sans difficultés majeures. Nous leur remercions pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui nous ont été réservés. Les résultats auxquels nous sommes parvenus sont positifs. En terme de performance, c'est pour dire que le système vit. Cependant, il ne faut pas dormir sur nos lauriers. Il faut essayer de l'améliorer. Les capacités et les moyens ne manquent pas. L'engagement de la Direction Générale et l'implication du personnel dans le processus de ces audits ont été salutaires. La SOMAGEP-SA dispose de toutes les ressources nécessaires pour lever les recommandations signalées en terme de Non-conformité et de points sensibles, etc. Pour terminer, j'exhorte la SOMAGEP-SA à continuer le challenge pour les prochaines années» a déclaré Modou Thiam, Chef de la Mission d'Audit. Du côté de la SOMAGEP-SA, le Directeur de la Conformité et du Contrôle Interne, Abdoulaye KONE, s'est appesanti sur les étapes et la méthodologie de traitement des recommandations



Modou Thiam et Essan K'Eugene



« Dans le cadre du traitement de la première NC, maîtrise documentaire, primo, nous allons faire l'état des lieux afin de proposer des actions de correction et d'analyse. La seconde phase consistera à faire l'acquisition d'un logiciel permettant la collecte des données figées des processus en toute transparence. Concernant la deuxième NC, essentiellement portée sur la DAL, nous allons accompagner et conseiller cette Direction dans la correction des insuffisances constatées dans le processus. De façon générale, nous allons regrouper tous les responsables ou pilotes des processus et les responsables qualités à travailler dans le sens de proposer des actions correctives. Il s'agit de mettre des choses réalisables dans les délais raisonnables».

Rappelons que la cérémonie de restitution des travaux était présidée par le Directeur Général, Dramane Coulibaly. Dans son allocution, il a remercié les auditeurs, Modou Thiam et Essan K. EUGENE, pour le travail abattu. Il a adressé aussi à ses collaborateurs et spécifiquement au Directeur de la Conformité et du Contrôle Interne, Abdoulaye KONE, ses salutations distinguées pour les efforts fournis.

«Les résultats obtenus doivent, en effet, nous encourager à aller plus loin. Pour ce faire, la Direction Générale s'engage de prendre toutes les dispositions afin de corriger les non-conformités, de procéder à l'amélioration des points sensibles et de poursuivre dans la démarche qualité. Ce genre d'exercice est un partage d'expériences. Je veillerai personnellement à ce que cette dynamique d'amélioration soit maintenue» a conclu le DG Coulibaly



AFAQ AFNOR
AFRIQUE DE L'OUEST

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE
Votre numéro d'affaire : **4191793**
Affaire suivie par ANIELA KOFFI
Tél : + 225 27 22 41 79 80 / + 225 27 22 41 85 85
Fax : + 225 27 22 41 77 77
E-Mail : afagafnorao@gmail.com

SOMAGEP-SA
BP E 708 – BAMAKO - MALI
A l'attention de Monsieur KONE ABDOULAYE

Monsieur,

Suite au dernier audit de SUIVI 2 réalisé du 16 au 19 août 2022, nous avons le plaisir de vous informer que le comité a décidé le maintien de la validité du certificat N°2020/86581.1 de votre organisme avec le référentiel ISO 9001 V 2015.

Nous vous transmettons le rapport d'audit définitif ainsi qu'une enquête de satisfaction que nous vous remercions de bien vouloir compléter ; votre réponse nous est précieuse pour constamment améliorer notre qualité de service.

Nous vous remercions de la renvoyer à l'adresse suivante :

afagafnorao@gmail.com

Nous vous rappelons que vous pouvez faire état de votre certification, sur votre papier commercial et sur votre documentation, en respectant la charte graphique AFAQ AFNOR et le règlement d'utilisation de la marque AFAQ AFNOR (ce dernier vous a déjà été remis avec le contrat de certification qui nous lie).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Abidjan, le 09 septembre 2022

AFAQ AFNOR AFRIQUE DE L'OUEST

ANIELA N'CHO Epse KOFFI

Informations particulières :

Nous vous rappelons que l'audit de **RENOUVELLEMENT** est prévu pour le **16/12/2022**

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Quand la SOMAGEP-SA offre des paniers ramadan à ses clients « Bon payeur » !

Mme SINENTA Tiguida DIAKITE, La Directrice Commerciale et Clientèle :

« Je tiens tout d'abord à remercier la Direction Générale pour sa générosité et pour ces super paniers que j'ai reçus au sein de la DCC. Un cadeau idéal que nous avons eu l'immense plaisir de partager, en ce mois béni de Ramadan, à nos clients. Lesquels ont été désignés par les chefs d'agences en fonction de leur régularité dans le paiement des factures de consommation d'eau. « Bon payeur ». J'ai été particulièrement touchée et très honorée par ce geste magnifique qui, sans doute, va renforcer nos relations avec nos abonnés et améliorer davantage le recouvrement. Nous demandons à la Direction Générale, d'une part, d'augmenter le nombre de paniers dans les prochaines années pour qu'au moins 10 clients en bénéficient dans chaque agence et, d'autre part, de continuer à accompagner le personnel de la DCC pour cultiver plus de motivations dans l'atteinte des objectifs clés. Par ailleurs, nous attirons l'attention de la Direction Générale sur la nécessité d'adresser, le plus souvent, des lettres de félicitations aux agents les plus dévoués dans l'exercice de leurs missions et aux abonnés les plus méritants ».



Le Chef de l'Agence Commerciale de Djélibougou, Mme Aminata SANOKO KANTE.

« Les clients ont été agréablement surpris et heureux de recevoir ce geste symbolique de la part de la SOMAGEP-SA. Ils ont exprimé leur réconfort et ont reçu l'assurance que leur satisfaction demeure la priorité de la Société. Malgré les difficultés liées à l'approvisionnement en eau, ils sont rassurés maintenant que la SOMAGEP-SA ne les oublie pas ».



Le Chef de l'Agence Commerciale de Faladié, Bassirou KANE

« Je voulais vous faire part des remerciements que nous avons reçus de la part des deux clients, suite aux cadeaux que nous leur avons offerts à l'occasion du mois de Ramadan. Les clients ont exprimé leur gratitude et leur satisfaction à l'égard de notre entreprise pour cette belle initiative. Ils ont également souligné l'importance de telles actions qui renforcent la relation entre l'entreprise et ses clients. Je suis heureux de voir que notre engagement en faveur de nos clients est reconnu et apprécié. Cela nous encourage à poursuivre nos efforts pour leur offrir le meilleur service possible. Je tenais à vous informer de ces retours positifs de la part de nos clients et à vous remercier pour votre soutien dans cette initiative »



Photo d'une remise de panier à l'Agence Commerciale de Kalabancoro



Photo d'une remise de panier à l'Agence Commerciale de Hamdallaye ACI 2000

SOMAGEP-SA ET RAMADAN 2023

Don de riz, du sucre et de la datte aux retraités

A la faveur du mois béni de Ramadan 2023, la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP-SA) a offert, comme à ses habitudes, un don composé de 2 tonnes du riz, 2 tonnes de sucre et 50 Kg de datte aux retraités d'EDM-SA, de la SOMAGEP-SA et de la SOMAPEP-SA regroupés dans une association dénommée « MAKORO TON ». La cérémonie de remise de ces vivres s'est déroulée, le jeudi 28 mars 2023, au magasin ECONOMA.



Lequel n'a pas manqué de saluer l'esprit de reconnaissance de la Direction Générale de la SOMAGEP-SA.

« Au nom de tous les retraités et à mon nom propre, je remercie le Directeur Général et ses collaborateurs pour avoir institué cette tradition. Chaque année, ce moment est celui de retrouvaille et de communion entre nous les retraités des trois sociétés. Nous prions pour le progrès de la SOMAGEP-SA et exprimons notre disponibilité à l'accompagner dans l'exercice de ses nobles missions ». La cérémonie a pris fin autour d'une photo de famille.

Pour la circonstance, le Directeur Général Adjoint, Massiré KONE, a déclaré : « La Direction Générale par ma voix vous souhaite la bienvenue à cette cérémonie instituée pour reconnaître les efforts que vous avez consentis pour que nos sociétés EDM-SA, SOMAGEP-SA et SOMAPEP-SA soient à ce niveau de développement. Vous avez préparé des relèves qui ont su maintenir le flambeau haut. Soyez-en remerciés. La SOMAGEP-SA ne ménagera aucun effort pour poursuivre cet acte humanitaire qui ne vise qu'à renforcer le lien entre les travailleurs retraités et ceux en activité ».

Par la suite, le DGA KONE a remis symboliquement le don au Président de l'association des retraités, M. Vincent Paul DIARRA.

GESTION DE LA RETRAITE A LA SOMAGEP-SA

Un atelier pour accompagner le contingent de 2023

La Direction Générale, à travers la Direction des Ressources Humaines, a organisé du 30 au 31 mai 2023 dans la salle de conférence de SUTEELEC un atelier à l'attention des travailleurs de la SOMAGEP-SA qui feront valoir leur droit à la retraite à partir du 31 décembre 2023. Cette formation a permis aux bénéficiaires de mieux se préparer pour leurs vies post-professionnelles.

Au nombre de 20, les participants ont suivi plusieurs modules et ont partagé des expériences liées au thème principal: « **préparez votre retraite** ».

Les deux jours de travaux, très riches en échanges entre les formateurs et leurs auditeurs, se sont achevés par une cérémonie de clôture au cours de laquelle le Directeur des Ressources Humaines, Antoumane SY, a prodigué de nombreux conseils aux partants. « *Travailler dans l'entreprise jusqu'à la retraite est un privilège. Certains pensent que la retraite est synonyme de routine. Cependant, force est de*



constater que d'autres s'enrichissent dans différentes activités après la retraite. Pour cela, je vous invite à la création des activités pour occuper vos temps libres » a déclaré le DRH, SY.

Enfin, l'orateur qui présidait la cérémonie de clôture a donné l'assurance aux retraités que les portes de la SOMAGEP-SA leur seront toujours ouvertes.

SYSTEME DE MANAGEMENT QUALITE A LA SOMAGEP-SA

Le Directeur Général met l'accent sur la satisfaction clientèle !

La revue de la Direction Générale a eu lieu, le jeudi 09 février 2023 dans la salle de CODIR, sous la présidence du Directeur Général, Dramane Coulibaly. Lequel, a invité tous les pilotes à bâtir notre stratégie sur la satisfaction clientèle.

Pour le DG, il est temps de sortir des présentations des diapos et procéder à la mise en œuvre des corrections des écarts et des non-conformités. Selon lui, on a l'impression de revenir sur les mêmes insuffisances des revues précédentes. Et de poursuivre en ces termes clairs : « *ce qui est important, il faut tenir compte des menaces et risques. Nous devons assurer la continuité du service, notre cible, c'est la clientèle. Il faut orienter toutes nos actions et bâtir notre stratégie sur la satisfaction clientèle, en se conformant à notre plan d'actions et à la maîtrise des opérations* »

Le Directeur Conformité et Contrôle Interne, Abdoulaye KONE, de son côté, dira que la présente revue de Direction a pour but d'examiner, l'ensemble des processus de la SOMAGEP-SA et son système de management Qualité à travers, les informations et résultats obtenus du 31 janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Par la suite, M. KONE a passé en revue le contenu de son exposé à travers, l'état d'avancement des actions décidées à l'issue de la revue des directions 2022.

Les enjeux externes, les informations sur la satisfaction clientèle, la mise en place d'un call center, le fonctionnement des processus, les objectifs, conformité des produits, les résultats des audits, la non-conformité



et actions correctives, la performance des prestataires. S'y ajoutent les changements en cours et à venir pouvant affecter le SMQ. Aussi, l'adéquation des ressources, l'efficacité des actions face aux risques et opportunités. Le présentateur s'est appesanti sur les données des sorties.

Faut-il noter que les échanges ont porté essentiellement sur des questions de compréhension concernant les compteurs non identifiés dans la base des données, les devis payés et non exécutés dans le délai requis, la satisfaction clientèle, entre autres.



Ils ont dit :

ABDOULKARIM AROUGAYA, CONSEILLER CHARGÉ POUR LA RÉDUCTION DES PERTES COMMERCIALES

« *Cette formation a été bénéfique pour nous* »



« *Tout en remerciant la Direction Générale pour l'organisation à temps de la formation, il convient de saluer les formateurs pour la qualité du travail et les collègues pour leur participation. Ceci dit, elle a été bénéfique sur plusieurs aspects, mais j'en retiens deux essentiels :*

1-l'aspect informationnel : la formation nous a donné beaucoup d'informations et de qualité pour préparer notre retraite. En tant que communicateurs vous connaissez bien le rôle de l'information dans la vie courante, et surtout dans la vie d'un travailleur. C'est comme la nourriture pour le corps ;

2-l'aspect conseils : la formation nous a prodigué beaucoup de conseils sur la base des expériences vécues. Là également nous pouvons dire que les conseils constituent des socles importants pour toutes nouvelles situations. Ainsi de même qu'on a eu besoin des conseils des anciens ou des experts au début de nos carrières professionnelles, les conseils des anciens retraités et des experts du domaine nous sommes très utiles et ce sont ces éléments qui nous ont été apportés, en tant que aspirants débutants de cette nouvelle vie ».

ADAMA KONE, CHEF SERVICE MAINTENANCE, APPLICATION MÉTIERS ET BASES DES DONNÉES

« *Je suis satisfait, en retour je remercie la Direction Générale* »



« *Cette formation est la bienvenue, elle s'est déroulée dans de bonnes conditions et nous a apporté beaucoup d'informations à savoir : Les éléments constitutifs du dossier à fournir à l'INPS, les démarches à suivre pour s'en procurer. A quoi s'attendre au nouvel horizon et quelles sont les dispositions à prendre? Je suis satisfait, en retour je remercie la direction d'avoir pris cette sage décision d'informer ses partants à la retraite, les mettant ainsi à l'abri de surprises désagréables.*

J'exhorte tous mes collègues même ce qui viennent d'avoir leur premier emploi et surtout tous ceux qui ont travaillé dans plusieurs entreprises, de se procurer de leur certificat de travail pour chacune d'elles et de le(s) garder soigneusement. C'est une exigence de la CNPS ».



MALI JAMANA JISANIMAKO
NENABOLI CAKEDA.



SOCIETE MALIENNE DE GESTION
DE L'EAU POTABLE-S.A

Fraude & Fuite

reduisent l'accès à
l'eau potable



Déclarez-les aux

N°Vert 80 00 20 20

c'est gratuit

Ou Ecrivez sur

www.somagep.ml

facebook

Somagep YouTube

@SOMAGEPSA

Linked in @SOMAGEPOfficiel

Ou rendez-vous

A L'AGENCE
SOMAGEP-SA
la plus proche

Mag-Sport



RUBINET Dji

Revue trimestrielle d'informations générales

COUPE CORPORATISTES DES TRAVAILLEURS EDITION 2023 La SOMAGEP-SA parmi les 38 équipes en lice !

La traditionnelle coupe Corpo organisée par l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) a débuté, le vendredi 19 mai 2023, au stade Ouezzin Coulibaly. Le coup d'envoi officiel de la compétition a été donné par le Directeur National du Travail, en présence de plusieurs invités.

L'édition 2023 de la coupe des corporatistes a été lancée, le vendredi 19 mai 2023 au stade Ouezzin Coulibaly. La cérémonie était présidée par le représentant du Ministre du Travail et de la Fonction Publique, M. Sambel Diallo, en présence de M. Yacouba Katilé Secrétaire général de l'UNTM et plusieurs autres invités

Le Directeur National du Travail, Fassoum Coulibaly a, au nom du Ministre, salué la centrale syndicale pour cette initiative qui contribue à renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble en ces termes : « A travers le sport, l'UNTM contribue efficacement au développement du pays. Il est un facteur de cohésion, de développement et de bon vivre et c'est ce message dont le Mali a besoin aujourd'hui »

Dans son intervention, le Secrétaire Général de l'UNTM, Yacouba Katilé déclare que le maintien de la coupe Corpo a une signification syndicale profonde qui n'a aucun effet revendicatif. « Cette manifestation à la place du défilé du 01 mai, à une signification syndicale très profonde mais ne produit pas de revendications. Ce qui fait le charme de la coupe CORPO, les joueurs se rivalisent et sympathisent sur les gazons. Les supporters, c'est à dire les travailleurs des ateliers, de bureaux, des services et des chantiers se côtoient dans le sentiment d'aide des opprimés, d'où l'obligation d'un front uni et de la volonté d'être le maître de leurs destins. La coupe CORPO est et demeure une scène de joie et de quiétude », a-t-il souligné.



Ce tournoi met en compétition des formations issues des services publiques, des entreprises privées et des sociétés d'État. Les 38 équipes en lice pour le trophée sont : l'ANPE, la Protection Civile, Mali-Lait, l'AS Douane, l'INPS, la SOMAGEP, l'AGEFAU, le CHU Gabriel Touré, le CHU de Kati, le CHU Point G, la GCM, l'Aéroport du Mali, les Municipalités, le Ministère de l'Education Nationale, l'EDM SA, la CMSS, OPAM, les Surveillants de Prison, CNTS, Kafo Djiguinew, SECURICOM, SNE- CURBANISME, UBI-PARMA, CNOS, SAMANAP, APEJ, MOOV AFRICA, Chambre de Commerce, SYNABEF, Ordre des Médecins, CANAM, Présidence, IOTA, Manutention Africaine, GCM- ACHCAR, Bureau du Vérificateur Général, EAUX et FORETS, l'Aviation Civile et le Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Il faut souligner que le match d'ouverture qui a opposé l'OPAM et la Municipalité 2 était officié par des arbitres féminins. L'équipe de la municipalité 2 a ainsi remporté le match inaugural à l'issue d'une séance des tirs aux buts. A noter que, la finale dudit tournoi se tiendra le 18 juin 2023.





Abdoul Karim KONE, Président de la Commission Sport La coupe corpo manque à notre palmarès Sportif

Robinet Dji : Quelles sont les dispositions prises pour accompagner les joueurs?

L'équipe de la SOMAGEP-SA participera à l'édition 2023 de la Coupe CORPO. Nos Joueurs sont préparés psychologiquement et physiquement pour représenter la SOMAGEP-SA qui est connue sur le plan sportif de par ses prestations dans les éditions de la Coupe BNDA où elle a été plusieurs fois championne.



La Coupe CORPO, l'objet de la présente interview, est pour nous très importante. Raison pour laquelle, la Commission Sports appuyée par la Direction Générale, n'a ménagé aucun effort pour créer des conditions permettant à notre équipe de faire une bonne prestation à cette compétition. Ainsi, avons-nous donné un budget à

l'équipe qui a permis de préparer la compétition à travers des séances d'entraînement appuyées par des matchs amicaux. Les dispositions sont prises pour assurer l'achat de l'eau et les fruits pour les joueurs pendant les matchs. En plus, le bus de la SOMAGEP-SA est disponible pour assurer le transport des joueurs pour le terrain.

Quelle est votre message à l'endroit de l'encadrement technique et aux joueurs?

La Commission Sports salue l'engagement des joueurs et de l'encadrement technique à travailler dans le sens de tirer vers le haut l'image de la SOMAGEP-SA dans le domaine du sport. Au nom de la Direction Générale, la Commission Sports invite l'équipe de la SOMAGEP-SA a remporté ce trophée qui manque à notre palmarès sportif. Cependant, nous invitons les joueurs au fairplay et à prêter une oreille attentive aux conseils de l'encadrement technique. Nous invitons l'encadrement technique à travailler à mettre les joueurs à l'aise et à développer l'esprit d'équipe.

Souleymane SANGARE, Entraîneur de l'Équipe de la SOMAGEP-SA :
«L'équipe est prête pour aborder le tournoi»

« Le moral des joueurs est au beau fixe, mais il faut reconnaître qu'il y'a eu un peu de relâchement des séances d'entraînement après la coupe BNDA. Avec l'effectif que nous avons, l'équipe est prête pour aborder sereinement le tournoi de la Coupe CORPO.



Je pense qu'avec la détermination des joueurs et de l'encadrement technique, il y'a une forte chance que nous puissions aller loin dans ce tournoi corporatif.»

COUPE CORPO, ÉDITION 2023

La SOMAGEP-SA bat SOMANAP par le score de 2 à 0

Le vendredi 25 mai 2023, l'équipe de la SOMAGEP-SA a joué son premier match dans le cadre de la coupe CORPO. C'était contre l'équipe de la SOMANAP au stade Ouezzin COULIBALY. La SOMAGEP-SA est sortie victorieuse face à son adversaire par le score de 2-0. Ce sacre a été réalisé en présence des membres de la Commission sports venus supporter leur équipe. A l'entame du match, avec un esprit au beau fixe, l'équipe de la SOMAGEP

a multiplié les offensives qui ont fini par mettre en difficulté l'équipe de la SOMANAP qui a encaissé le premier but à la 15ème minute suite à un penalty. Malgré tout, les joueurs de l'équipe de la SOMAGEP-SA n'ont pas baissé la pression. Quelques minutes plus tard, ils ont fait encore trembler le filet autrement dit, ils ont marqué le deuxième but.

Le Filet d'O félicite les joueurs et l'encadrement de l'équipe de la SOMAGEP-SA pour cette victoire largement méritée.

COIN DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CHAPITRE II : ORGANISATION TECHNIQUE DU TRAVAIL

Article 8 : Usage des locaux et du matériel de l'entreprise

Sauf autorisation particulière, les locaux et le matériel de l'entreprise doivent être exclusivement réservés aux activités professionnelles.

Il est notamment interdit :

- d'introduire sur le lieu de travail et pour quelque raison que ce soit des objets ou marchandises pour y être vendus ;
- d'organiser, sans autorisation ou disposition légale ou conventionnelle l'autorisant, des collectes ou souscriptions sous quelque forme que ça soit ;
- de diffuser des journaux, des pétitions ou de procéder à des affichages sans autorisation de la Direction, exception faite des droits reconnus aux représentants du personnel ;
- d'emporter à l'extérieur de l'entreprise des objets et produits appartenant à l'entreprise, sauf accord préalable du Responsable hiérarchique ou sauf achat selon les modalités fixées par une note de service.
- Les outils et ressources de l'entreprise (ordinateur, téléphone, véhicule, engins, outillages, messagerie électronique, Internet, etc.), propriété exclusive de l'entreprise, sont mis à la disposition des utilisateurs à des fins professionnelles. Cependant, une utilisation personnelle de ces outils est admise à condition qu'elle ne porte pas préjudice à l'entreprise :
- que cette utilisation soit loyale et occasionnelle ;
- qu'elle s'effectue sans préjudice du temps de travail effectif ;
- qu'elle réponde à des obligations familiales et personnelles impératives et urgentes ;
- qu'elle s'effectue dans le respect des prescriptions de sécurité et de sûreté de l'entreprise.
- Tout salarié est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour l'exécution de son travail.

Le fait de détériorer un matériel peut être considéré comme une faute grave, voire lourde. Il en est de même pour le fait d'enlever un dispositif protecteur et/ou de sécurité sauf pour entretien et uniquement par les personnes ou entreprises dont c'est la charge.

La détérioration ou le mauvais fonctionnement des dispositifs de sécurité dont le personnel aurait connaissance doit être immédiatement signalé à la Direction.

Tout salarié ayant constaté au cours de son utilisation, une défaillance ou une anomalie dans le matériel et le stock d'articles dont il a la charge est tenu d'informer son supérieur hiérarchique.

SANTÉ

Pourquoi est-ce important d'adapter l'alimentation en cas de diabète ?

Le diabète est une pathologie métabolique chronique, caractérisée par une hyperglycémie, c'est-à-dire un excès de sucre dans le sang.

Il existe deux principaux types de diabète dont les traitements peuvent justifier des régimes alimentaires légèrement différents :

- **Le diabète de type 1 (dit insulino-dépendant), causé par une destruction des cellules pancréatiques qui produisent l'insuline (une hormone qui régule la quantité de sucre dans le sang). Il se déclenche principalement dans l'enfance et l'adolescence, ou chez l'adulte jeune.**
- **Le diabète de type 2, lié à une résistance à l'insuline (dit insulino-résistant) et/ou à une insuffisance de cette hormone (insulino-requérance ou insulino-déficience). Ce diabète est secondaire à un dysfonctionnement de l'utilisation de l'insuline par les cellules de l'organisme et se développe donc de façon progressive et silencieuse sur de nombreuses années.**

Le régime pour les diabétiques de type 2

Dans le cas d'un diabète de type 2, l'un des facteurs de risque est en effet le surpoids. Une perte de poids, même minime, peut avoir des conséquences bénéfiques sur le diabète. Cela ne signifie toutefois en aucun cas qu'il soit judicieux de réaliser un régime drastique quand on est diabétique et en surpoids.

- **Des fruits et des légumes**
- **Des céréales, de préférence complètes, et des légumineuses**
- **De la viande, du poisson et des œufs, en limitant les viandes grasses**
- **Des matières grasses, de préférence contenant des acides gras insaturés : huile de colza, huile de noix, huile d'olive...**
- **Des produits laitiers**
- **Des noix et autres oléagineux**
- **Des produits sucrés pour le plaisir, en quantité raisonnable**

Le régime pour les diabétiques de type 1

Les progrès en médecine ont permis aux diabétiques de type 1 d'avoir un régime alimentaire normal, en adaptant les doses d'insuline à leur alimentation et non l'inverse.

C'est le principe de l'insulinothérapie fonctionnelle, qui consiste à imiter le fonctionnement naturel du corps. On retrouve alors dans le traitement une quantité d'insuline de base « pour vivre » (basale), une quantité pour les repas « pour manger » (bolus), et une quantité d'ajustement si la glycémie était trop importante avant le repas (correction).

Le diabète de type 1 ne nécessite donc pas de régime particulier dans ce cas, mais nécessite un apprentissage du calcul de la quantité de glucides dans l'alimentation.



SOCIÉTÉ MALIENNE DE GESTION
DE L'EAU POTABLE - S.A.



FRAUDE

&

FUITE

*réduisent l'accès
à l'eau potable*

Déclarez-les
80 00 20 20



somagep@somagep.ml



ou Rendez-vous

A L'AGENCE SOMAGEP-SA

la plus proche